

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseils aux débutants

Octobre 1980

La mise en hivernage doit être terminée à tout prix!... et sachez que toute négligence se paie cher, en apiculture comme ailleurs.

Si la récolte n'a pas été celle que vous attendiez, ce n'est pas une raison pour laisser vos ruches au deuxième plan; au contraire, dans ces cas-là devez-vous redoubler d'attention, de soins, et intervenir chaque fois que vous le jugez utile.

Vous avez certes effectué votre dernière visite et contrôlé que chacune de vos colonies se porte normalement, c'est-à-dire qu'elles présentent toutes un aspect de bonne santé, qu'elles ont toutes une reine pondeuse, un couvain compact dont les opercules sont bombées, du pollen et des réserves en suffisance avec un nid à couvain qui ne soit pas encombré par la nourriture. Il faut que vos reines aient encore assez de place pour pondre, car les empêcher dans ce domaine n'aurait pour conséquence que d'affaiblir vos colonies pour le printemps.

Vous avez eu soin de resserrer les populations moyennes ou faibles, tandis que les fortes sont restées sur 10 cadres DB avec une planche de partition de chaque côté.

Si vous avez des cadres à lécher (nettoyer), donnez-les derrière les partitions et vous pourrez alors les retirer aisément et sans déranger votre colonie. Vous éviterez ainsi de créer une excitation extérieure inutile à cette saison.

N'oubliez pas de calfeutrer vos essaims et nucléis s'ils n'occupent pas la ruche en entier. Il est bon de faciliter le maintien de la chaleur hivernale à l'intérieur de l'habitation. De plus, couvrez vos colonies afin d'éviter aussi les pertes de chaleur. A cet effet, vous pouvez utiliser des sacs de jute, vieux tapis, mousse synthétique, «sagex», etc.

Penchez légèrement les ruches en avant avec des cales de 3 à 4 cm pour permettre à l'eau de condensation hivernale de s'écouler à l'extérieur par le trou de vol.

Une des deux tirettes des entrées des ruches sera retirée pour éviter aux mauvais plaisants éventuels de penser à en «boucler» pendant la saison morte.

Lorsque vous aurez pris toutes ces précautions, vous pourrez

mettre à jour vos fiches, nettoyer et ranger votre matériel d'exploitation, réparer et repeindre les ruches vides, monter de nouveaux cadres pour l'an prochain.

La vente du miel ne vous créera aucun cauchemar et les comptes, malheureusement, seront bouclés avec le minimum de postes transitoires et prendront à nouveau peu de place.

Changeons un peu et voyons maintenant le cas de la **récupération de cire, opercules et vieux rayons**.

Tout en bavardant avec l'un de nos fabricants de feuilles gaufrées, celui-ci nous fait remarquer que, trop souvent, les apiculteurs leur adressent du matériel qu'il n'est pas possible de réutiliser, et que l'on devrait avant tout respecter certains principes d'hygiène et d'économie.

La plus grande partie du matériel qui leur est adressée chaque jour est constituée d'éléments impurs comme par exemple : «des cocons et excréments d'abeilles, des provisions, du couvain, des déchets de fausse teigne, etc.», et ce n'est qu'un certaine partie de nos envois qui assure la production de cire fraîche.

C'est pourquoi **il est bon de signaler que vous pouvez réduire les frais de transport en expédiant à la fonte vos vieux rayons et cire d'opercules par chemin de fer, en sacs ou en cartons d'au moins 20 kg**, et en vous joignant si possible à un ou plusieurs apiculteurs (un colis de 5 kg coûte autant qu'un de 20 kg).

Pour les envois par poste, jusqu'à 14 kg, veuillez n'utiliser que des cartons (les envois par sacs sont majorés de 100 %). Il est également bon de savoir que si vous n'avez pas l'usage de la totalité de votre envoi, il vous est possible d'échanger le surplus contre argent (note de crédit éventuelle) ou à valoir sur d'autres articles apicoles.

Enfin, sachez que l'âge et l'état de vos vieux rayons jouent un rôle important pour le rendement en cire fraîche. Les cadres de corps devenus brun foncé contiennent de grandes quantités de détritus laissés dans les cellules après la naissance des abeilles. **Le rayon augmente de poids après chaque couvée, mais sa teneur en cire reste invariable.** C'est-à-dire qu'un rayon de 250 g contient autant de cire qu'un rayon de 500 g, et plus un rayon est vieux, plus il est lourd. En conséquence, un rayon léger et sec rendra environ 40 % de cire pure, tandis qu'un rayon lourd ne rendra que 20 % de son poids brut.

Permettez-moi de mettre un point final pour aujourd'hui, et de reprendre la suite de ce sujet au mois de novembre. A bientôt, donc.

M. Léchaire